

Lundi 22 mars 2021

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Décès du Premier Ministre Hamed Bakayoko : Alassane Ouattara et les populations adressent des prières pour l'illustre disparu

Conformément à la religion musulmane, la cérémonie marquant le 7e jour du rappel à Dieu du Premier Ministre, Hamed Bakayoko, a eu lieu, hier 21 mars 2021. Des prières ont été faites en présence du Chef de l'État, Alassane Ouattara, de son épouse Dominique, de la veuve, Yolande Bakayoko, des présidents d'institutions, des membres du gouvernement et de diplomates pour le repos de l'âme de l'illustre disparu.



Obsèques du Premier Ministre / Cérémonie de 7e jour : la famille réitère ses remerciements au Chef de l'État pour l'assistance apportée

Mamadou Bakayoko a porté la voix de la famille lors de cette cérémonie funéraire. Il a exprimé les remerciements des Bakayoko au Président de la République, Alassane Ouattara, pour le soutien qu'il n'a cessé de leur manifester depuis l'annonce de la maladie de leur fils jusqu'à son décès. « Nous voudrions remercier plus particulièrement le Président de la République et Madame pour leur constante sollicitude à l'égard de la famille Bakayoko et de la famille du Worodougou. Nous remercions le Président de la République pour son implication personnelle dans l'organisation des obsèques de notre fils. Nous ne cesserons jamais de le remercier pour l'assistance qu'il apporte à la famille Bakayoko », a-t-il reconnu.



Obsèques du Premier Ministre : Hamed Bakayoko inhumé dans la stricte intimité familiale, vendredi dernier

Le "Golden boy", comme le surnommaient des amis, a été enterré dans le caveau familial, dans l'intimité, vendredi dernier à Séguéla. Bien avant s'est déroulée une prière funéraire à la grande mosquée de la ville, en présence du Président de la République, Alassane Ouattara et de centaines de fidèles. « Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris. Demeurons dans la prière pour qu'il accède à la félicité éternelle », s'exprimait l'imam Bakayoko Aboubacar Sidick. Il a appelé les uns et les autres à s'inspirer du modèle de vie de l'illustre disparu. A la fin de la prière, le corps a été conduit dans son ranch sis à Gbolo, pour son inhumation dans la stricte intimité familiale.

> Economie



Agriculture : la filière cajou reçoit 10 milliards pour la campagne 2020/21

Le conseil d'administration de la Banque ouest africaine de Développement (BOAD) a accordé une ligne de crédit à court terme, d'un montant de 10 milliards de FCFA à BGFIBank Côte d'Ivoire, pour le refinancement partiel de la campagne cajou 2020/21 en Côte d'Ivoire. Avec cette ligne, la banque verra ses ressources financières à court terme se renforcer pour satisfaire les besoins de trésorerie des sociétés engagées dans la campagne de cajou. Cet apport « contribuera ainsi à l'achat de 80 400 tonnes de noix auprès des producteurs de Côte d'Ivoire ». Rappelons que la campagne de commercialisation de la noix de cajou a débuté le 5 février dernier en Côte d'Ivoire et que les producteurs percevront un prix plancher de 305 FCFA/kg, en baisse de 33 % par rapport à la campagne précédente.

> Société



Covid-19 : 397 nouveaux cas, 116 guéris et 3 décès enregistrés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce dimanche 21 mars 2021, 397 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 446 échantillons prélevés soit 11,5 % de cas positifs, 116 guéris et 3 décès. A la date du 21 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 40 310 cas confirmés dont 36 395 personnes guéries, 220

décès et 3 695 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 484 973. Le 20 mars, 468 personnes ont été vaccinées avec un total de 24 639 personnes vaccinées contre la Covid-19 du 1er au 20 mars.



Construction / Riviera-Bonoumin, un immeuble sur le point de s'écrouler : Bruno Koné : « Tout sera mis en œuvre pour rechercher les causes et situer les responsabilités »

« J'ai été informé hier soir (samedi) qu'une partie d'un immeuble situé à Bonoumin s'était détachée, entraînant dans sa chute l'effondrement de plusieurs terrasses. À cette heure, les services de secours ne font état d'aucun préjudice humain. Je voudrais, suite à cet autre incident dire mes encouragements aux habitants », a indiqué dimanche le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné, sur sa page Facebook officielle. Avant de rassurer que « tout sera mis en œuvre pour en rechercher les causes et situer les responsabilités ». Bruno Koné souligne que « les défaillances avérées seront sanctionnées selon les lois en vigueur ». Il invite à la plus grande vigilance de tous ceux qui construisent un bâtiment et leur rappelle l'obligation de se faire assister par des professionnels agréés, à savoir les architectes et les ingénieurs en bâtiment.



Aboisso : trois ambulances offertes

Le ministre de la Santé et l'Hygiène publique, Dr Aka Ouélé, a procédé le 20 mars 2021 à la remise d'ambulances médicalisées à trois centres de santé du district sanitaire d'Aboisso. Les formations sanitaires bénéficiaires de « ces dons du Président de la République Alassane Ouattara », selon Dr Aka Ouélé, sont ceux de Gnamienlessa dans la sous-préfecture de Kouakro, Kohourou dans la sous-préfecture d'Adaou et l'hôpital général d'Ayamé. Il a expliqué qu'il s'agit de la démonstration de la politique de développement du Président Alassane Ouattara à laquelle il a adhéré pleinement.

Vu sur le Net

> Société



Lutte contre la criminalité maritime : la marine nationale lance des exercices dans le golfe de Guinée du 20 au 25 mars

La Côte d'Ivoire renforce sa sécurité maritime. Une centaine de marins prendront part du 20 au 27 mars, à des exercices pour la sécurisation du golfe de Guinée. Le lancement officiel de cette opération dénommée « Obangamé express 2021 » a eu lieu ce vendredi 19 mars, à la salle ECG de la base navale d'Abidjan, à Locodjro (commune d'Attécoubé). Initiée par les Etats du golfe de Guinée, en partenariat avec les Etats-Unis, elle, a pour objectif de promouvoir la coopération entre les marines qui sont en charge de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, ensuite renforcer l'interopérabilité entre les administrations.

Agence de Presse

> Economie



Fraude à l'électricité : plus de 40 milliards de FCFA de préjudice en 2019 (ANARE-CI)

L'Autorité nationale de régulation du secteur électricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI) a estimé, à plus de 40 milliards de francs CFA, le préjudice subi par la Côte d'Ivoire en 2019 lié principalement à la fraude à l'électricité, lors d'une rencontre d'information et de sensibilisation présidée, vendredi 19 mars 2021, par le secrétaire général de préfecture, Ve Kossonou Brigitte, à la préfecture de Dimbokro. Le chef du service chargé du recours de l'ANARE-CI Yamoussoukro, Bessecon Achi, a exhorté les populations à avoir les bons réflexes qui épargnent des accusations de fraude. Il s'agit notamment d'éviter les raccordements illicites et les manipulations unilatérales de son panneau de comptage.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offdel



gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.